

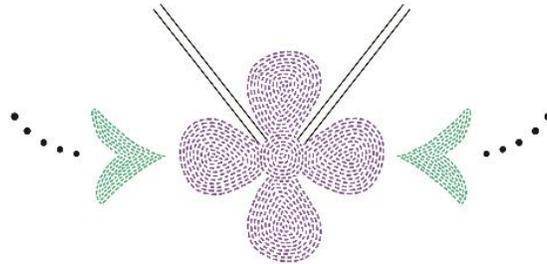
National Inquiry into  
Missing and Murdered  
Indigenous Women and Girls



Enquête nationale  
sur les femmes et les filles  
autochtones disparues et assassinées

**Enquête nationale sur les femmes et les filles  
autochtones disparues et assassinées  
Processus de collecte de la vérité  
Première partie - Audiences publiques**

**Hôtel et centre de conférences Siniktarvik, salon A/B  
Rankin Inlet (Nunavut)**



**TRADUCTION**

**Le jeudi 22 février 2018  
Audience publique Volume No. 48(a)**

**Janet Brewster, Danielle Cormier, David Ritchie  
et Jayko Lyall, en lien avec Sylvia Lyall;**

**Susan Aglukark**

**Devant la Commissaire Qajaq Robinson**

**Avocate de la Commission Lillian Lundrigan**

**A.S.A.P. Reporting Services Inc. © 2018**

**II**  
**COMPARUTIONS**

Assemblée des Premières Nations	Aucune comparution
Gouvernement du Nunavut	Alexandre Blondin (avocat)
Gouvernement du Canada	Anne McConville (avocate) Jennifer Clarke (avocate)
Pauktuutit Inuit Women of Canada, Saturviit Inuit Women's Association of Nunavik, AnânuKatiget Tumingit Regional Inuit Women's Association Inc., Ottawa Inuit Children's Centre, Manitoba Inuit Association	Beth Symes (avocate) Rebecca Kudloo (représentante)

**Remarque :** Pour le registre des présences, les avocats et représentants sont considérés présents qu'ils aient assisté à une audience publique ou à toutes les audiences publiques tenues pendant la journée.

**III**  
**TABLE DES MATIÈRES**

**PAGE**

**Volume public 48(a) :**

**Audience n° 1**

**Témoins : Janet Brewster, Danielle Cormier, David Ritchie et Jayko Lyall, en lien avec Sylvia Lyall**

Devant la commissaire Qajaq Robinson

Avocate de la Commission : Lillian Lundrigan

Grands-mères, aînées et gardiennes du savoir :  
Bernie Poitras Williams, Louise Haulli, Audrey Siegl, Monica Ugjuk, Adele Angidlik et Helen Iguptak

Greffière : Trudy Mckinnon

Registraire : Bryan Zandberg ..... 1

**Audience n° 3**

**Témoin : Susan Aglukark**

Devant la commissaire Qajaq Robinson

Avocate de la Commission : Fanny Wylde

Grands-mères, aînées, gardiennes du savoir :  
Bernie Poitras Williams, Louise Haulli, Monica Ugjuk,  
Adele Angidlik et Helen Iguptak

Greffière : Trudy Mckinnon

Registraire : Bryan Zandberg ..... 44

IV  
LISTE DES PIÈCES  
DESCRIPTION

N° PAGE

**Audience 1**

**Pièces (code : P01P11P0301)**

Pièce 1 : Dossier contenant 13 images numériques affichées  
au cours du témoignage public du témoin..... 44

Pièce 2 : Motifs de la condamnation, *R. c. Anablak,*  
2008 NUCJ 09..... 44

**Audience 3**

Aucune pièce soumise.

**AUDIENCE PUBLIQUE** 1  
**Janet Brewster, Danielle Cormier,**  
**David Ritchie et Jayko Lyall**  
**(Sylvia Lyall)**

Rankin Inlet (Nunavut)

1  
2 - La séance débute le jeudi 22 février 2018,  
3 à 9 h 26.

4 **Audience n° 1**

5 **Témoins : Janet Brewster, Danielle Cormier, David Ritchie et**  
6 **Jayko Lyall**

7 **En lien avec Sylvia Lyall**

8 **Entendus par la commissaire Qajaq Robinson**

9 **Avocate de la Commission : Lillian Lundrigan**

10 Me LILLIAN LUNDRIGAN : Bonjour en ce dernier  
11 jour des audiences communautaires ici à Rankin Inlet, au Nunavut.

12 Avant qu'on commence, avant que je présente  
13 notre famille ici, je demanderais au registraire d'assermenter  
14 Janet, Danielle, David et Jayko.

15 JANET BREWSTER, Déclaration solennelle

16 DAVID RITCHIE, Déclaration solennelle

17 JAYKO LYALL, Déclaration solennelle

18 DANIELLE CORMIER, Déclaration solennelle

19 Me LILLIAN LUNDRIGAN : Qujannamiik. Madame la  
20 Commissaire Robinson, j'ai présenté Janet Brewster, qui partagera  
21 son histoire, ce matin, sur sa tante Sylvia Lyall.

22 Janet, pouvez-vous... Vous voulez commencer à  
23 dire ça sur votre tante?

24 MME JANET BREWSTER : Je veux juste commencer

1 par dire merci à ma famille d'être ici et merci à la Commission  
2 et à Lillian et Joseph, qui n'est plus ici. Ils ont pris mes  
3 déclarations personnelles cet été et étaient très... En fait,  
4 tout le personnel qui m'a contactée a été extrêmement gentil et  
5 très serviable pour aider à nous amener ici.

6 Et je veux vous dire, Qajaq, et à tous les  
7 commissaires que j'ai un amour profond pour vous, et le travail  
8 que vous faites est tellement important et signifie tellement  
9 pour tellement de gens, et je pense à vous tous les jours. Et je  
10 vous souhaite de la force et du courage et j'ai de l'estime pour  
11 vous et je suis vraiment, vraiment contente que vous soyez ici  
12 aujourd'hui, et je suis contente que vous m'ayez amenée ici pour  
13 qu'on puisse parler de Sylvia. Merci.

14 Alors, on est ici pour parler de Sylvia Ann  
15 Lyall, qui est la mère de ces beaux enfants assis à côté de moi  
16 et notre tante. Elle était la plus jeune de notre famille. Elle  
17 était en fait la seule enfant d'Ernie et Nipisha Lyall, qui  
18 n'avait pas de nom inuktitut et étant la plus jeune de la  
19 famille, Sylvia et moi étions toujours ensemble. Je crois qu'on  
20 m'a comme assigné à Sylvia de la façon que les familles inuites  
21 assignent les enfants à des tantes et des oncles et des cousins  
22 qui sont plus âgés pour les guider et prendre soin d'eux.

23 Et alors, tout au long de mon enfance, Sylvia  
24 était ma tatie qui était toujours responsable de me préparer  
25 quand on sortait si on sortait pêcher, sortait au Middle Lake ou

1 si on sortait en bateau ou si on sortait voler quelque part.  
2 Sylvia devait s'occuper de moi et elle a fait un très bon  
3 travail.

4 Je suis venue ici en fait sans remarques  
5 préparées. J'ai vraiment... J'ai préparé une sorte de mot  
6 d'ouverture que j'ai sauvegardé sur mon téléphone que je compte  
7 lire, mais je voulais juste dire que Sylvia était aimée et  
8 estimée par beaucoup de gens, pas juste dans notre famille, mais  
9 dans notre communauté au complet et dans la communauté en entier  
10 en termes de sa vie entière, vous savez.

11 Venir ici aujourd'hui, on a présenté ses  
12 enfants à beaucoup de ses amis qui sont allés à l'école avec elle  
13 à Akaitcho Hall et qui ont grandi dans la vie avec elle, alors,  
14 en fait, c'est vraiment bon pour nous d'être ici pour être  
15 capables de faire ça.

16 Pendant que je pensais à ce que j'allais dire,  
17 j'ai eu l'impression que c'est très important de commencer avec  
18 une déclaration sur le travail que vous faites, et je pense qu'on  
19 doit aborder la déshumanisation des Autochtones disparus et  
20 assassinés au Canada et mondialement.

21 Sylvia Ann Lyle était une femme, mais  
22 autochtone. Battue, mais autochtone. Une Canadienne, mais  
23 autochtone. Assassinée, mais autochtone. Partie, mais autochtone.  
24 Ce « mais » est un meurtrier caché. Ce « mais » est un tueur en  
25 série.

1 Je veux que tout le monde pense aux femmes  
2 autochtones disparues ou assassinées comme des personnes normales  
3 qui avaient une vie et l'ont perdue, non parce qu'elles ont voulu  
4 s'enfuir et être perdues ou assassinées, mais parce qu'on ne peut  
5 pas régler le problème avant qu'on le reconnaisse.

6 Dans ce cas, la reconnaissance commence par  
7 l'écoute de ceux qui sont touchés, qu'ils soient entendus haut et  
8 fort et sans distraction, sans préjudice. Comme tous les  
9 Canadiens, on a des rêves dans nos vies et on a droit de vivre  
10 pour voir ces rêves devenir réalité. On a des familles et des  
11 communautés. On est aimés et estimés pour nos contributions  
12 profondes et importantes au monde qui nous entoure. Ceux d'entre  
13 nous qui ont perdu des amis de la famille et des membres des  
14 communautés, on vit nos pertes tous les jours alors qu'on nous  
15 rappelle notre propre douleur et notre propre peur à chaque jour  
16 qui passe, on apprend qu'une autre femme est perdue ou morte.

17 Quatorze années se sont écoulées depuis qu'on a  
18 trouvé Sylvia et qu'on l'a enterrée. Son meurtrier est en liberté  
19 dans ce monde. J'imagine qu'il y a des milliers d'hommes, de  
20 femmes et d'enfants dans ce pays en ce moment, peut-être même qui  
21 nous regardent, qui pensent à leurs êtres chers, qu'ils aient été  
22 assassinés ou aient disparu.

23 Je suis soulagée et dévastée que je ne sois pas  
24 vraiment si seule. C'est vraiment comme de regarder un ciel plein  
25 d'étoiles en essayant de comprendre combien de familles se

1 déplacent dans le monde en portant leur perte. C'est une douleur  
2 universelle qui s'étend à toutes les ethnicités et à toutes les  
3 nationalités. Je pense à vous maintenant. Vous n'êtes pas seul.

4           Le jour qu'on a découvert que Sylvia avait  
5 disparu, qu'on n'avait pas... Ma mère n'a pas eu de ses nouvelles  
6 pendant des jours, ce qui n'est pas normal parce que ma mère,  
7 Betty Novalinga, était quotidiennement en contact avec Sylvia, sa  
8 petite sœur... sa plus jeune sœur.

9           On vivait toutes à Iqaluit, nous trois. J'ai  
10 amené mes enfants là pour les élever avec ma mère. Et Sylvia et  
11 maman avaient une relation très proche et étaient très aimantes  
12 et se chicanait même parfois, comme certains le font. Tous les  
13 frères et sœurs le font et c'est normal.

14           Et Sylvia ne répondait pas aux appels de ma  
15 mère, et alors, elle était inquiète et elle m'a appelée au  
16 travail et m'a demandé d'essayer de trouver Sylvia, alors j'ai  
17 appelé à son travail et on m'a dit qu'elle ne s'était pas  
18 présentée et c'était le deuxième jour qu'elle ne se présentait  
19 pas, et alors, j'ai décidé d'appeler la police.

20           Et alors, j'ai appelé la police et je leur ai  
21 demandé de faire une « vérification du bien-être de la  
22 personne », et j'étais très diplomatique dans les mots que j'ai  
23 utilisés. J'ai dit qu'elle était dans une relation difficile. Et  
24 une des choses que personne ne vous dit qu'on ne sait pas est que  
25 tout ce que vous dites à la police est enregistré et est

1 important quand quelqu'un meurt. Ils prennent tout ce que vous  
2 dites et ils y donnent de la valeur.

3 Et j'ai pensé tellement de fois que j'aurais  
4 dû... que les mots... Si j'avais su qu'elle était morte, et si  
5 j'avais su que j'aurais appris sur le système judiciaire, que  
6 j'aurais choisi des mots différents. J'aurais appelé la police et  
7 dit : « Je pense que ma tante a été assassinée par Pat Anablak »,  
8 parce que ça aurait été établi qu'il l'avait menacée et que  
9 c'était une possibilité réelle et ça aurait assuré qu'une  
10 accusation de meurtre au premier degré colle. Si vous pouvez  
11 démontrer qu'il y a des connaissances et un historique ou des  
12 menaces, alors c'est une accusation automatique de meurtre au  
13 premier degré.

14 Et alors, je n'ai pas utilisé ces mots parce  
15 que je voulais respecter ma tatie et dans mon cœur, j'ai vraiment  
16 senti comme, vous savez, j'espère vraiment qu'elle allait bien,  
17 que c'était juste d'appeler la police et ils auraient vérifié et  
18 l'auraient trouvée à la maison et elle les aurait renvoyés. Mais  
19 en fin de compte, ils sont allés à son appartement et ont  
20 découvert qu'elle était morte.

21 Et c'était le matin. Et quand je suis allée à  
22 la maison pendant l'heure du lunch... comme on le fait à Iqaluit  
23 et dans chaque communauté au Nunavut, les gens vont dîner à la  
24 maison... et j'ai préparé le lunch de Sabrina, Ashevak et Jayko,  
25 qui vivaient avec moi depuis plus d'un an, Sylvia l'a déposé à

1 l'école un jour et a appelé les services sociaux et leur a dit  
2 qu'elle n'avait pas l'impression qu'elle avait un environnement  
3 assez sécuritaire pour lui. Et alors, Jayko a été mis dans le  
4 système de familles d'accueil et c'est comme ça qu'il est venu  
5 vivre avec moi. Un jour, après qu'il ait eu huit ans.

6 Et quand je suis allée à la maison, ai préparé  
7 le lunch des enfants, et alors... C'était comme un jour  
8 incroyablement beau en juin, c'était le 24 juin et c'était  
9 ensoleillé et beau et on mangeait et... On vivait juste devant  
10 l'école de Joanie, mais elle avait brûlé l'été d'avant. Et alors,  
11 les enfants allaient à l'école Nakasuk, qui était en bas de la  
12 colline, et alors, ils m'ont demandé si on pouvait marcher et...  
13 alors on a marché.

14 Je les ai amenés à l'école et je suis retournée  
15 au travail et j'ai éventuellement reçu un appel téléphonique de  
16 la police qui est alors venue et m'a sortie de l'édifice de mon  
17 bureau et m'a demandé d'entrer dans une fourgonnette. Et quand  
18 j'y suis entrée, le conducteur et son/sa compagnon/gne se sont  
19 retournés et m'ont fait face et ont dit qu'ils allaient me  
20 montrer une photo et que je ne pouvais dire à personne ce que  
21 j'avais vu dans la photo, mais qu'ils aimeraient savoir si je  
22 connaissais la personne dans la photo. Et alors, c'était juste  
23 devant mon bureau, où j'ai continué de travailler pendant 15 ans.

24

25 Je me suis souvent retrouvée en train de

1 marcher à cet endroit, où cette auto était stationnée, et j'étais  
2 saisie par une montée d'émotions, et ça m'a pris un très long  
3 moment à réaliser que j'étais provoquée, que c'était le  
4 traumatisme de voir Sylvia juste là devant mon lieu de travail.  
5 Et je pense que ça peut être mieux fait. C'est quelque chose qui  
6 peut être mieux fait... Que quand une personne meurt, que la  
7 police devrait amener le membre d'une famille ou quelqu'un loin  
8 d'un endroit que vous occupez tous les jours pour avancer dans la  
9 vie et être productif dans la vie, et ça devrait être, vous  
10 savez, même le poste de police, vous savez. Je peux me faire dire  
11 que je ne vais pas souvent aux postes de police, et j'aurais  
12 préféré avoir dû y aller pour identifier Sylvia que d'aller  
13 quelque part où j'ai dû aller tous les jours.

14                   Il n'y a pas de manuel. Il n'y a rien qui dit  
15 aux familles comment être et quoi dire, quoi faire quand  
16 quelqu'un est assassiné. Et alors, on passe au travers de ce  
17 processus comme si on était des bébés apprenant comment marcher,  
18 et on tombe et on fait des erreurs, et la chose est que ces  
19 erreurs ont des effets à long terme sur comment le crime est  
20 traité.

21                   Alors, j'ai identifié Sylvia. Et après, j'ai  
22 demandé à la police de m'amener à ma mère parce que je ne voulais  
23 pas le dire à ma mère. Et après, je suis allée directement de là  
24 aux services sociaux pour parler au responsable des services  
25 sociaux pour avoir des conseils sur comment le dire à Jayko parce

1 que je ne savais pas comment dire à un enfant de neuf ans que sa  
2 mère est morte. Et je me suis tournée vers les services sociaux  
3 pour des conseils parce que je pense qu'ils seraient des experts,  
4 vous savez, en soutien mental et en soutien en cas de crise, et  
5 la réponse que j'ai eue était qu'ils ne savaient pas. Il n'avait  
6 aucun avis pour moi.

7 Et, vous savez, la même travailleuse sociale a  
8 été assignée à Sylvia... Quand vous mettez votre enfant dans le  
9 système de services sociaux, vous devez travailler avec un  
10 travailleur social pour les récupérer ou pour travailler sur,  
11 vous savez, des plans de sécurité et ce genre de chose. Et la  
12 même travailleuse sociale qui a été assignée pour aider Sylvia a  
13 aussi été assignée pour aider Jayko et l'aider à avancer dans sa  
14 vie dans le système de familles d'accueil et le soutenir.

15 Et Sylvia voulait récupérer Jayko et elle  
16 voulait faire des changements dans sa vie et avoir une occasion  
17 de l'élever. Et alors, il y avait un conflit parce que cette  
18 travailleuse sociale... Pour que Sylvia dise à cette travailleuse  
19 sociale exactement ce qui se passait dans sa vie et cherche du  
20 soutien et l'aide dont elle avait besoin pour sortir de la  
21 relation de violence elle devait divulguer qu'elle était en  
22 danger.

23 Et alors, en divulguant qu'elle était en  
24 danger, elle créait des barrières au retour de Jayko à la maison.  
25 Et alors, ce n'était pas dans son meilleur intérêt maternel

1 d'être 100 % honnête, n'est-ce pas, parce qu'elle voulait juste  
2 récupérer ses enfants.

3 Et alors, c'était une grosse barrière pour  
4 Sylvia et Jayko. Après ça, on a eu des funérailles. On a envoyé  
5 Sylvia à la maison, d'Edmonton à Talurjuaq, où une autopsie a été  
6 faite et... J'ai même été facturée pendant un certain nombre  
7 d'années à partir de juste quelques jours après Noël parce que je  
8 travaillais aux services sociaux et de santé à ce moment-là. Et  
9 parce qu'elle était rapatriée dans sa communauté et pas dans la  
10 communauté où elle est morte, dans notre communauté, le  
11 gouvernement ne payait pas pour le rapatriement.

12 Et alors, quelques jours avant Noël cette  
13 année, j'étais à mon bureau et quelqu'un de notre bureau et  
14 quelqu'un de notre département des finances sont venus et m'ont  
15 donné une enveloppe scellée avec mon nom dessus et elle m'a dit :  
16 « Voilà, Janet, on n'était pas sûrs quoi faire ça, mais on sait  
17 qu'elle est ta tante, alors voici la facture que tu dois payer ».

18  
19 Et alors, j'ai essayé de régler ça en  
20 expliquant que ça devrait aller à l'administrateur public, et le  
21 système est tel que ça prend beaucoup pour corriger une erreur.  
22 Et alors, pendant des années... Pendant un certain nombre  
23 d'années, j'ai eu cette facture pour le rapatriement des restes  
24 de Sylvia à Talurjuaq probablement tous les trimestres, alors,  
25 quatre fois par an, ce qui a aggravé les difficultés que j'avais

1 déjà, juste même de marcher au travail.

2                   Alors, quand on a discuté de qui était allé et  
3 de comment rapatrier quelqu'un qu'on a perdu, il devrait y avoir  
4 une considération qui est une considération humaine et une qui  
5 comprend qu'on n'est pas allés vers ce processus complètement  
6 équipés pour savoir tous les détails de comment traiter ces  
7 questions, alors les politiques devrait être reflétées de cette  
8 réalité et devrait être assez humaines qu'elles n'infligent en  
9 fait pas plus de traumatismes ou ne provoquent pas de  
10 traumatismes.

11                   Et quand on est retournés à Iqaluit, j'ai été  
12 avisée qu'il y avait une audience. Ils ne m'ont pas dit où  
13 c'était ou même l'heure exacte, mais il y avait une audience pour  
14 décider ce qui arriverait à Jayko, et vous savez, notre famille  
15 traitait encore notre deuil et traitait la découverte que pendant  
16 qu'on était partis, Sylvia était dans un logement du gouvernement  
17 du Nunavut et le logement du gouvernement du Nunavut a envoyé des  
18 gens pour vider son appartement et emballer tous ses effets  
19 personnels et les sortir, et donc a commencé un certain nombre de  
20 rumeurs dans la communauté qui incluaient des choses comme qu'il  
21 y avait du sang partout et, vous savez, les enfants entendaient  
22 ça et les gens, vous savez, disaient ça à nos enfants.

23                   Et il y avait beaucoup de mensonges dans ces  
24 rumeurs, vous savez, nettoyer une scène de crime où la personne  
25 décédée a dû être retenue pendant un certain nombre de jours afin

1 que l'enquête ait lieu pendant l'été veut dire qu'il y avait de  
2 la décomposition.

3 Et alors, la scène du crime est alors  
4 clairement une scène de crime pour quiconque y entre pour quelque  
5 raison que ce soit et d'envoyer, vous savez, beaucoup de, vous  
6 savez, déménageurs pour régler ça, c'est injuste envers eux, et  
7 c'est définitivement injuste envers la famille qui est vivante et  
8 qui maintenant doit démêler les boîtes pour séparer les effets  
9 personnels de Sylvia des effets de son meurtrier.

10 En fait, un certain nombre de ses effets  
11 personnels ont été volés. Et des mois plus tard, j'ai reçu un  
12 appel du refuge pour femmes selon lequel ils avaient reçu un don  
13 de vêtements et que la pièce d'identité de Sylvia était dans ces  
14 vêtements, et je voyais souvent une femme qui marchait dans la  
15 rue en portant le manteau très unique de Sylvia. Elle avait en  
16 fait un manteau qui a été fabriqué ici à Rankin Inlet. C'était un  
17 manteau noir avec une femme dans le dos, une silhouette blanche  
18 d'une femme, et elle portait ce manteau la dernière fois que je  
19 l'ai vue en fait.

20 Alors, cette audience a eu lieu sans le... très  
21 peu de temps après la mort de Sylvia et Jayko a été mis sous la  
22 tutelle de l'État, même s'il était en famille d'accueil dans un  
23 endroit sécuritaire avec moi, Sabrina, Ashevak, mes enfants, on  
24 n'a pas eu la possibilité de décider comme famille ce qui était  
25 le mieux pour Jayko et où il devrait être et comment ça devrait

1 se passer.

2 Et entre-temps... Danielle m'a dit que c'était  
3 d'accord que je parle de son expérience... Danielle avait 14 ans,  
4 et elle était en famille d'accueil à Edmonton, et elle vivait en  
5 centre d'accueil. Et je ne savais pas exactement où elle était,  
6 mais quand j'ai été interviewée par la police tout de suite après  
7 la découverte de Sylvia, je me suis assise avec un/e  
8 policier/ière et j'ai répondu à un certain nombre de questions.  
9 Et encore, en n'utilisant pas... en étant très... en utilisant un  
10 langage très respectueux sur ma tatie et pas... Vous savez,  
11 j'étais en état de choc et j'espère que j'aurais su que si  
12 j'avais juste fait une déclaration très forte et dit oui, on  
13 savait qu'il allait la tuer, qu'il l'a menacée et qu'il avait  
14 essayé de la tuer plusieurs fois... Vous savez, j'ai utilisé un  
15 langage doux comme elle était dans une relation difficile. Elle  
16 se débattait toujours pour traverser ça et je n'ai pas utilisé un  
17 langage assez fort.

18 Mais à un certain point, ce/cette policier/ière  
19 s'est levé/e et a quitté la salle, et j'étais encore... Ma tête  
20 était encore à la maison à penser à Jayko et à penser à Danielle  
21 et à me demander comment David et Amanda et Matthew allaient, les  
22 autres enfants de Sylvia, tout le monde dans la famille, et  
23 j'étais assise là... Et je pense que beaucoup de mères peuvent  
24 comprendre ça, des mères qui ont allaité... J'étais assise là et  
25 j'étais convaincue que mon lait laissait tomber, et mon enfant le

1 plus jeune à ce moment-là avait sept ans, et je n'avais pas de  
2 lait, et j'ai littéralement fouillé en dedans pour vérifier parce  
3 que pendant que je pensais à ces enfants, mon corps me disait que  
4 leur mère était partie.

5 Et à ce moment-là, j'ai réalisé que j'avais  
6 vraiment besoin de faire tout ce que je pouvais pour ne pas juste  
7 aider Jayko, mais aussi aider Danielle parce que j'en suis venue  
8 à la réalisation qu'elle était là toute seule à Edmonton sans une  
9 famille, sans notre amour et notre soutien, et qu'elle avait  
10 aussi besoin d'aide.

11 Et alors, j'ai réussi à retrouver comment  
12 entrer en contact avec elle et on a commencé la discussion sur  
13 comment... quoi faire avec les enfants. Ils sont assis ici à côté  
14 de vous comme parents. En fait, ils sont parents, tous ces  
15 enfants. Ils sont parents. Ils ont de beaux enfants.

16 Alors on a travaillé pour ramener Danielle à la  
17 maison, eh bien, à Iqaluit, la maison à mi-chemin, et on a trouvé  
18 une famille qui accueillerait Danielle et prendrait soin d'elle.  
19 Et je pense que si on a pu le faire... vous savez, comme une  
20 famille sans l'influence d'avoir demandé la permission, c'est une  
21 chose vraiment bizarre d'avoir à supplier pour des enfants.

22 Et je pense qu'on doit examiner ce système et  
23 aborder, vous savez, juste aborder cette idée organisationnelle  
24 gouvernementale erronée que d'une manière ou d'une autre, on ne  
25 peut pas élever comme parent nos enfants et que le fait que les

1 enfants ne soient pas avec leur famille et leur famille éloignée  
2 est une bonne chose pour eux. On devrait être capables de...  
3 surtout dans cette situation dans laquelle se trouve notre  
4 famille, à savoir qu'on devrait être capables de juste fermer nos  
5 bras autour de ces enfants et ne pas avoir à envoyer des  
6 courriels et à faire des appels et appeler les députés et, vous  
7 savez, appeler des personnes pour de l'aide. On devrait être  
8 capables d'aider nos enfants.

9 Et alors, vous savez, j'essaie de passer au  
10 travers de notre expérience un peu comme elle se déroule. Et,  
11 vous savez, la prochaine grosse difficulté après essayer de  
12 démêler les enfants était d'avoir à passer au travers du système  
13 judiciaire. Et Qajaq, je sais que vous avez tellement  
14 d'expérience avec ça à avoir travaillé dans le système judiciaire  
15 au Nunavut et l'expérience des gens qui... Je ne veux pas  
16 utiliser le mot victime, les gens qui sont du bon côté, je crois.  
17 Je ne sais pas.

18 Vous savez, notre expérience est qu'on ne sait  
19 pas comment bouger dans le système. Vous savez, comme je l'ai  
20 dit, il n'y a pas de manuel d'emploi. Je pense que ça me surprend  
21 que dans un territoire où il y a un niveau si élevé de violence  
22 qu'il n'y ait pas une approche plus organisée pour soutenir les  
23 familles qui passe au travers du système, même si les gens qui ne  
24 travaillaient pas avec nous étaient vraiment gentils, ils  
25 n'étaient pas nécessairement... Ils étaient là les jours qu'il y

1 avait des procédures judiciaires, mais il n'y avait personne là  
2 pour nous donner, comme, des conseils sur comment parler à la  
3 police, sur comment parler aux procureurs de la Couronne.

4           Vous savez, j'ai été choisie par notre famille  
5 comme porte-parole... Je crois que c'est le seul mot auquel je  
6 peux penser maintenant... comme point de contact, je crois,  
7 concernant le procès et concernant Sylvia. Et alors, j'ai en  
8 fait... et c'était principalement parce que j'étais à Iqaluit et  
9 toutes les procédures avaient lieu à Iqaluit... Ce n'était pas  
10 parce que j'étais, comme, une vraie pro à ce genre de chose. Et  
11 en fait, ça a vraiment changé la relation que j'avais avec ma  
12 famille.

13           J'ai toujours été en quelque sorte... Je suis  
14 plus grande que Danielle maintenant, mais j'ai toujours été,  
15 comme, la plus petite, vous savez, j'ai été beaucoup taquinée,  
16 vous savez, dans notre famille. Taquiner, c'est un... Être testée  
17 peut être vraiment frustrant, mais c'est aussi une marque de  
18 grand amour. Je n'ai pas besoin d'expliquer ça ici.

19           Et alors, je suis passée de petite Johnny  
20 Oscarfret (transcription phonétique), c'est comme ça que  
21 m'appelait ma famille, à la personne dont la voix à l'autre bout  
22 du téléphone signalait qu'il y aurait une conversation difficile,  
23 parce que je devais garder tout le monde à jour de ce qui se  
24 passait et devais essentiellement tirer ma mère et mes tantes et  
25 mes oncles vers les décisions qui devaient être prises.

1 Et alors, ce processus, comme je l'ai dit, n'a  
2 pas amené d'apprentissages, mais comment préserver avec la  
3 Couronne et comment défendre Sylvia parce qu'au cours du  
4 processus, vous savez, j'ai découvert beaucoup d'information sur  
5 ce que la police avait et ce qu'ils ont trouvé et pourquoi ils  
6 sont initialement allés avec une accusation de meurtre au premier  
7 degré.

8 Je pense que je veux juste faire une précision  
9 vraiment, vraiment importante ici. Vous savez, j'ai parlé de ça,  
10 j'en ai parlé, mais ne connaissant pas les mots à utiliser et ne  
11 sachant pas comment faire coller cette accusation de meurtre au  
12 premier degré parce qu'on savait tous. Vous savez, il a été  
13 accusé tellement de fois d'avoir battu Sylvia presque à mort. Il  
14 l'a étranglée. Il avait... Elle m'a parlé une fois du sentiment  
15 de sa vie la quittant et qu'elle s'abandonnait à ça à ce moment-  
16 là. C'était le 12 septembre 2003.

17 Et ce qu'on savait était qu'il l'avait battue  
18 et battue et battue tellement de fois pendant tellement d'années,  
19 et je pense que c'est vraiment... Vous savez, une chose que cette  
20 enquête peut faire, une recommandation que cette enquête peut  
21 faire, une loi que je pense n'a pas juste un impact sur les  
22 femmes autochtones, de qui on est ici pour parler, mais aussi un  
23 impact sur tout Canadien qui souffre de violence et qui perd sa  
24 vie à cause d'une violence continue.

25 Quand quelqu'un tue son époux ou son ex-époux

1 ou son partenaire ou qui que ce soit avec qui il a une relation  
2 dans sa vie, s'ils ont déjà été accusés de les avoir agressés ou  
3 blessés de quelque façon, que s'ils tuent cette personne, ça  
4 devrait être une accusation automatique de meurtre au premier  
5 degré. J'ai l'impression... On a tous l'impression qu'il y avait  
6 une intention derrière ce qu'a fait Pat Anablak à  
7 Sylvia Ann Lyall.

8 Et s'il y a des antécédents de violence, ça  
9 devrait être une accusation de meurtre au premier degré et il  
10 devrait... Les familles ne devraient pas avoir à devoir essayer  
11 de convaincre la Couronne, les procureurs, de garder cette  
12 accusation parce que ce qui est arrivé à Sylvia est qu'ils ont  
13 juste continué de diminuer le niveau des accusations de meurtre  
14 au premier degré à meurtre au second degré, il a éventuellement  
15 plaidé l'homicide, mais c'était qu'après qu'il nous a fait  
16 attendre et attendre et attendre après des délais dans le système  
17 judiciaire.

18 Et je pense que tout Canadien qui a perdu un  
19 être cher à cause d'un meurtre, surtout à cause de la violence  
20 par leur époux, serait probablement d'accord avec moi que ça  
21 devrait être la loi.

22 QUESTIONS DE Me LILLIAN LUNDRIGAN :

23 Me LILLIAN LUNDRIGAN : Si on revient un peu en  
24 arrière à... Qu'est-ce qui a poussé Sylvia dans cette relation,  
25 dans cette relation de violence?

1 MME JANET BREWSTER : Sylvia et moi et d'autres  
2 membres de notre famille avons partagé une expérience commune  
3 d'agression sexuelle, d'agression sexuelle pendant l'enfance par  
4 la même personne. Et l'impact de cette agression sexuelle pendant  
5 l'enfance change la façon qu'un enfant bouge dans le monde et  
6 grandit dans le monde et en fait crée ce petit enfant dans tout  
7 ce que vous faites et dites, vous savez, que l'enfant agressé  
8 sexuellement a l'expérience de porter cette agression dans chaque  
9 relation qu'on a.

10 J'avais l'habitude d'avoir vraiment honte de ce  
11 petit enfant jusqu'à ce que j'explique que je n'ai pas demandé  
12 ça. Cette honte n'est pas la mienne. C'est la honte de  
13 l'agresseur. Et ce qu'on sait de quoi et ce que vous avez entendu  
14 cette semaine est que tellement d'Inuits... C'est une expérience  
15 commune pour tellement d'Inuits, et sachant ça, on a une occasion  
16 d'aborder ça en créant un système d'éducation qui guide les  
17 enfants à travers cette expérience qui présume que... en fait,  
18 pas qui présume... C'est fondé sur le fait que nos enfants  
19 subissent ces taux élevés d'agression sexuelle et de traumatismes  
20 et... pas juste par la violence sexualisée, mais aussi, vous  
21 savez, la violence à la maison en général.

22 Et quand on considère notre système  
23 d'éducation, l'aide... Le système d'éducation est une occasion  
24 d'aider les enfants à passer au travers de ça et à grandir et à  
25 s'épanouir malgré cette expérience parce que, vous savez, on est

1 corrects, on peut le faire. On peut devenir des êtres humains  
2 aimants et indulgents qui sont efficaces et le plus tôt qu'on  
3 intervient dans cette expérience commune, qui découle de la  
4 colonisation et, vous savez, des générations d'enfants qui sont  
5 passées par le pensionnat.

6                   Vous savez, Danielle fait une déclaration très  
7 forte aujourd'hui. Je suis tellement contente pour elle, vous  
8 savez, avec son chandail « Chaque enfant importe », et au fur et  
9 à mesure qu'on grandit dans le monde, on parle de ça de plus en  
10 plus, et on donne aux gens l'occasion d'aborder ces traumatismes  
11 et un système d'éducation qui enveloppe les enfants dans ce droit  
12 de passer au travers et d'être soutenus dans leur vie et leur  
13 expérience très réelles, je pense, peut avoir un impact  
14 incroyable pour briser le cycle de violence et d'abus.

15                   Une autre façon d'avoir un impact dans le cadre  
16 de cette enquête est en incluant les hommes inuits, et je parle  
17 surtout de l'expérience des femmes inuites qui, pour la majorité,  
18 surtout dans le Nord, celles qui ont perdu leur vie, elles ont  
19 été tuées par des hommes inuits. Des hommes inuits tuent des  
20 femmes inuites.

21                   Et je sais que je mets mal à l'aise beaucoup de  
22 gens en disant ça tout haut, mais je vais le dire encore. Des  
23 hommes inuits tuent des femmes inuites. Et la raison pour  
24 laquelle ça arrive, c'est parce qu'on ne soutient pas les hommes  
25 inuits. On n'apprend pas de ces hommes inuits, et j'ai

1 l'impression qu'on devrait vous parler. Vous devriez parler à ces  
2 hommes qui sont accusés, qui ont été condamnés, qui ont purgé  
3 leur peine et les écouter. Demandez-leur de participer et faites  
4 un effort pour que ces hommes et leur famille vous disent quel  
5 est le traumatisme qui les a menés à cette violence.

6                   Vous savez, c'est comme je l'ai dit plus tôt,  
7 on ne peut pas résoudre un problème avant qu'on le reconnaisse  
8 complètement, et on doit reconnaître tout le monde qui a un rôle  
9 là-dedans, et, vous savez, on doit aussi reconnaître que quand  
10 ces agresseurs arrivent et ces meurtres arrivent, ce qui arrive  
11 est que les gens deviennent isolés, les familles deviennent  
12 isolées, on devient isolés les uns des autres comme membres de la  
13 famille parce que notre deuil est tel qu'il crée des barrières à  
14 l'amour et à l'acceptation et à la compréhension parce qu'on  
15 n'est pas entièrement soutenus dans ce deuil, alors ça crée plus  
16 de cycles pour nos familles où les gens qui grandissent dans leur  
17 enfance en subissant de la violence, vous savez, deviennent  
18 fâchés et provoqués. Et le cycle continue, et d'inclure ces  
19 personnes qui sont violentes dans la solution est, je pense, une  
20 clé du succès.

21                   Vous savez, je suis ici pour parler de Sylvia  
22 et de ce qu'a vécu notre famille, à savoir que l'homme qui a tué  
23 Sylvia avait un frère qui a aussi tué une belle-sœur de mon  
24 oncle. Alors, deux membres de cette famille ont assassiné des  
25 femmes de cette famille, pour certains des membres de notre

1 famille, et comprendre ces hommes et leur relation et leur  
2 communauté, je pense, est très important si on veut faire des  
3 changements.

4                   Je pense que je me suis seulement rendue au  
5 procès et à ce genre de chose, mais, vous savez, j'ai vraiment  
6 l'impression que c'est important de parler de l'impact sur les  
7 familles et de l'impact de ce qui arrive quand on perd quelqu'un.  
8 Il y a beaucoup de colère et d'isolation, pas vrai? Et alors, on  
9 voit que dans les communautés où les gens sont ciblés et accusés  
10 d'avoir couché avec tout le monde ou d'avoir couché avec des  
11 membres de la famille ou des amis ou des cousins, et cette  
12 violence latérale a un effet très profond sur la personne qui en  
13 a été la cible.

14                   Et surtout dans une plus petite communauté, on  
15 peut vous mettre une étiquette à un jeune âge et, après, vous  
16 passez toute votre vie avec cette étiquette, et souvent, ça vient  
17 des gens qui sont eux-mêmes blessés et l'impact de cette  
18 intimidation est que les gens sont fâchés... Ils mènent avec  
19 colère et peur dans leur vie, et c'est une chose très difficile à  
20 traverser d'être accusé, vous savez. C'est difficile de porter ça  
21 et ça peut souvent ensuite être transmis aux enfants que les gens  
22 ont.

23                   Je pense que j'ai fait certains des principaux  
24 points que je voulais soulever et, vous savez, je veux seulement,  
25 je pense, donner l'occasion de parler et de discuter et, vous

1 savez, je veux juste expliquer que mes cousins ont tous décidé  
2 qu'ils voulaient avoir des séances privées, et quand on est  
3 arrivés ici et on a passé du temps ensemble, on s'est mis  
4 d'accord qu'ils viendraient avec moi et que, s'ils sont émus,  
5 qu'ils contribueraient aussi. Et alors, je veux juste donner...

6 Me LILLIAN LUNDRIGAN : En ce moment, aimeriez-  
7 vous partager quelque chose, Danielle, David, ou Jayko? L'impact  
8 d'avoir perdu votre mère?

9 M. JAYKO LYALL : Ouais. J'espère que ça ne vous  
10 dérange pas, mais je suis une personne très décontractée, très du  
11 genre profil bas, alors j'aimerais mieux me lever pour dire ça.

12 J'ai passé plus de la moitié de ma vie sans ma  
13 mère biologique et à déménager partout avec beaucoup de  
14 différentes familles et beaucoup de différentes figures  
15 maternelles, et je crois que la chose principale que je veux dire  
16 est : peu importe qui vous êtes ou ce que vous faites, ce genre  
17 de chose a toujours un impact négatif sur tout le monde  
18 l'entourant.

19 C'est une chose importante pour moi de sortir  
20 pour dire est quelque chose que j'ai caché pendant vraiment  
21 longtemps, mais ce que Patrick Anablak a fait à ma mère a, en  
22 fait, un impact sur moi de la pire façon possible parce que  
23 pendant quelque temps, je suis devenu ce type de personne. Je  
24 n'étais pas totalement violent physiquement, mais chaque fois  
25 qu'on se chicanait, il y avait des fois où je finissais par

1 laisser une marque et par la blesser, et c'était... En fait, j'ai  
2 vraiment eu une accusation.

3 J'ai été accusé d'agression envers mon ex-  
4 fiancée, et je suis resté assis dans une cellule pendant  
5 23 heures en pensant à tout ce qui est arrivé et tout ce que me  
6 traversait l'esprit. Peu importe qui vous êtes ou ce que vous  
7 faites, d'où vous venez, ce genre de choses ont le pire impact  
8 possible sur les gens.

9 J'y ai pensé pendant des jours et des mois...  
10 C'est une chose très difficile à faire pour moi, mais j'ai  
11 l'impression que c'est comme quelque chose que je dois dire. Pas  
12 un jour passe sans que je... Chaque jour passe, quand je m'ennuie  
13 de ma mère. Chaque jour qui passe, je pense aux choses que j'ai  
14 faites.

15 Je crois que tout ce que j'ai vraiment à dire  
16 est... C'est pour toutes les femmes là-bas qui traversent des  
17 difficultés et des temps difficiles et de la violence... La pire  
18 chose que vous pouvez faire est de rester silencieuses. La  
19 meilleure chose à faire est de n'avoir absolument aucune honte  
20 vis-à-vis ce qui se passe. Parlez, communiquez et, au bout du  
21 compte, n'ayez jamais peur. Merci.

22 Me LILLIAN LUNDRIGAN : Merci, Jayko. J'aimerais  
23 juste vous poser une question rapide, Sylvia. Vous avez mentionné  
24 que votre tante Sylvia... votre tante... Est-ce que je viens  
25 juste de vous appeler Sylvia?

1 MME JANET BREWSTER : Merci de m'avoir appelée  
2 Sylvia. Beaucoup de gens disent ça. C'est agréable, en fait.

3 Me LILLIAN LUNDRIGAN : Janet. Je suis désolée.

4 MME JANET BREWSTER : Ne soyez pas désolée. Il y  
5 avait une fille qui travaillait à Artic Ventures à Iqaluit qui me  
6 voyait avec Jayko et, je crois, connaissait Sylvia quand elle  
7 était petite, pendant des années, elle disait : « Salut,  
8 Sylvia », chaque fois qu'elle me voyait, et je ne me suis jamais  
9 fâchée parce que quand les gens disent son nom, ça me fait sentir  
10 tellement bien de me rappeler d'elle et de penser que quand  
11 quelqu'un dit son nom accidentellement, en m'appelant Sylvia,  
12 c'est comme si elle était encore vivante.

13 Me LILLIAN LUNDRIGAN : Janet, vous avez  
14 mentionné que votre tante Sylvia était dans une relation  
15 difficile avec Pat et qu'elle a pris une décision d'amener Jayko  
16 à une maison différente et d'être dans un environnement plus  
17 sécuritaire. Est-ce que des ressources étaient offertes à Sylvia  
18 pour sortir de cette relation violente?

19 MME JANET BREWSTER : Alors une des choses  
20 que... Alors, un effort coordonné pour aider Sylvia a en quelque  
21 sorte été fait par l'entremise de son travail, à savoir qu'ils  
22 savaient qu'elle vivait avec Pat dans son appartement, et alors,  
23 elle travaillait à l'assemblée législative à ce moment-là, et  
24 essentiellement, elle a suivi un processus accéléré pour les  
25 logements du gouvernement du Nunavut, alors c'était une ressource

1 très importante pour elle, pour avoir son propre appartement,  
2 pour qu'elle soit indépendante et, vous savez, honnêtement, même  
3 si c'est arrivé, il avait un tel contrôle sur elle qu'il ne lui a  
4 pas permis d'avoir cet espace, alors que la ressource était là.

5 Et comme je l'ai dit, il y avait, vous savez,  
6 on lui a assigné cette travailleuse sociale qui était une femme  
7 vraiment gentille, mais qui en fait n'était pas une travailleuse  
8 sociale formée. Il y a beaucoup... Et il y a encore beaucoup  
9 d'employés du gouvernement du Nunavut qui obtiennent un travail  
10 par « addition », vous savez, ils obtiennent un poste occasionnel  
11 et ils gagnent, comme, de plus et plus d'expérience, et  
12 éventuellement, même s'ils n'ont pas d'études et ne sont pas  
13 autochtones, ils réussissent à cumuler assez d'expérience pour  
14 être considérés comme admissibles pour un travail, mais ils n'ont  
15 pas nécessairement les compétences.

16 Alors, il n'y avait pas que... Il n'y avait  
17 aucun... Vous savez, notre expérience était que, même après sa  
18 mort, aucune organisation ne nous a contactés. On n'a pas eu de  
19 nouvelles de la Qullit Status of Women, on n'a pas eu de  
20 nouvelles de Pauktuutit, on n'a pas eu de nouvelles de, comme,  
21 NTI ou de toute autre organisation inuite qui reçoivent tout ce  
22 financement pour soutenir les Inuits, mais il n'y a pas d'accent  
23 sur le traitement des facteurs sociaux déterminants en santé et  
24 la vraie vie des Inuits en termes de besoins réels des gens.

25 Me LILLIAN LUNDRIGAN : Merci, Janet.

1 Qujannamiik. Je vais demander à Qajaq, la commissaire Robinson,  
2 si elle a des questions pour vous.

3 QUESTIONS DE LA COMMISSAIRE QAJAQ ROBINSON :

4 LA COMMISSAIRE QAJAQ ROBINSON : Merci.

5 Danielle, David et Jayko, je veux juste... Tusaniktup  
6 (transcription phonétique). Qujannamiik.

7 J'ai effectivement quelques questions et  
8 beaucoup de... J'écris les questions, puis vous y répondez, alors  
9 j'y retourne et je mets un petit crochet.

10 On ne s'est pas rendus au processus judiciaire  
11 et à la condamnation, mais je comprends que Lillian a sondé au  
12 moins ce qui était publiquement disponible sur la décision, et je  
13 connais ça, si je me fie à tout ce que je sais sur le processus.  
14 Je n'ai pas participé à cette poursuite, mais je connais bien  
15 l'affaire, donc je ne sais pas si vous souhaitez parler de ces  
16 détails ou si vous êtes juste satisfaits de nous voir lire ce qui  
17 est publiquement disponible.

18 MME JANET BREWSTER : Je pense que le plus  
19 important de ce résultat final, c'est que... En y repensant, vous  
20 savez, le manque de connaissances sur comment manœuvrer dans le  
21 système judiciaire signifie que la défense de Sylvia était très  
22 difficile et, vous savez, je connais les résultats de l'autopsie.  
23 Je sais que l'enquête avait en fait... Il y avait des preuves de  
24 choses faites à son corps post-mortem que les procureurs de la  
25 Couronne ont unilatéralement décidé de ne pas poursuivre en

1 termes d'accusations additionnelles et ce qu'ils m'ont dit quand  
2 je les ai interrogés à propos de ça était qu'ils ne voulaient pas  
3 faire subir à la famille quelque chose de gênant ou  
4 d'inconfortable. On faisait face au meurtre de notre tante et il  
5 n'y avait pas grand-chose de plus qui aurait pu nous blesser, et  
6 ce choix nous a été enlevé, ne nous a pas été donné, c'était très  
7 difficile et mal, et ça aurait pu avoir un impact sur la  
8 condamnation. Ça aurait pu être une condamnation plus longue.

9           Je sais maintenant, vous savez, en sachant la  
10 vérité et par suite de la condamnation, de l'adoption de ce  
11 projet de loi après ce qu'on a vécu, je peux dire que mon  
12 sentiment est que je ne crois pas que les gens devraient avoir  
13 droit à une aussi longue durée de peine purgée... Et ils ne  
14 devraient pas avoir de réduction de peine, il y a tellement de  
15 réduction, surtout s'ils font partie du processus de retard, pas  
16 vrai?

17           Mais en même temps, j'ai l'impression... Vous  
18 savez, j'avais beaucoup de respect pour tous les avocats qui le  
19 défendaient parce que... Vous savez, au début, je voulais comme  
20 vraiment les détester et les haïr parce qu'ils étaient des  
21 procureurs de la défense, jusqu'à ce que le membre d'une famille  
22 me parle de... Il est arrivé pour la première fois au Nunavut et  
23 était un avocat de la défense et il m'a expliqué que si vous avez  
24 un bon avocat de la défense, alors vous avez un bon processus, et  
25 que de s'assurer que ce processus juridique n'est pas

1 intouchable, mais que des erreurs ne sont pas commises, est très  
2 important pour s'assurer que quelqu'un est condamné.

3 Et alors, j'ai tellement de respect pour le  
4 travail que ces personnes font même si parfois je veux vraiment  
5 ne pas les aimer. Ils sont des gens très importants aussi et  
6 devraient être inclus dans ce processus aussi.

7 LA COMMISSAIRE QAJAQ ROBINSON : Pouvez-vous  
8 parler des retards, de la cause des retards, des conséquences des  
9 retards?

10 MME JANET BREWSTER : Ouaip.

11 Alors, souvent, je me retrouvais à aller à ces  
12 audiences par moi-même. Je me rappelle, vous savez, la première  
13 fois que j'y suis allée, c'était au vieux tribunal et Pat disait  
14 qu'il ne pouvait pas entendre ce qui se passait, alors les  
15 procédures judiciaires ont commencé et elles ont dû arrêter. Et  
16 pour moi, c'était... J'ai eu l'impression que c'était très  
17 manipulateur, parce que si je me fie à ce que j'ai appris de lui  
18 en le côtoyant dans la vie, c'est qu'il pouvait toujours entendre  
19 ce qu'on disait et, en fait, en fait, il pouvait entendre quand  
20 on chuchotait des choses à Sylvia.

21 Alors a commencé une série de retards où il,  
22 vous savez, allait si loin dans le procès, on l'a mené au  
23 complet, jusqu'à ce que la défense ait à donner sa version, et il  
24 a renvoyé son avocat. Et alors, on a dû attendre après lui... on  
25 a eu quelques comparutions de plus, qui étaient espacées,

1 longues, éloignées parce que la Cour de justice du Nunavut est  
2 tellement occupée, et il n'y a pas de tribunal particulier pour  
3 les agressions ou pour les meurtres, vous savez.

4 Je pense qu'en Ontario, il y a un tribunal  
5 particulier qui traite la violence familiale, et même s'ils sont  
6 censés y avoir, vous savez, une concentration de la justice  
7 traditionnelle et d'utiliser un système judiciaire différent pour  
8 certaines choses, je ne pense pas que ça fonctionne au Nunavut.  
9 Et alors, ce qui est arrivé, c'est qu'il a retardé en renvoyant  
10 son avocat et après on a eu des mois et des mois où c'était... où  
11 il se présentait, il y avait une comparution, mais il n'avait pas  
12 encore embauché un avocat.

13 Alors, essentiellement, il a juste comme  
14 utilisé ce système juste comme jusqu'au point où, vous savez,  
15 quand vous marchez sur de la glace mince et vous pouvez comme  
16 l'entendre craquer et alors vous changez juste comme de  
17 direction, un peu, jusqu'à ce que vous l'entendiez craquer un peu  
18 plus, et il a juste essentiellement, vous savez, fait son chemin  
19 dans le système judiciaire, au point de presque tomber et de  
20 s'écraser, en causant clairement ces retards et en agissant comme  
21 un obstacle, et il semblait juste savoir ce qu'il faisait.

22 Et alors, ce qui s'est produit par ce  
23 processus... À cause de tous ces retards, quand on est vraiment  
24 arrivé au dernier comme... la dernière tentative, la Couronne  
25 s'est comme regroupée avec la défense et ils se sont mis d'accord

1 d'abandonner l'accusation de meurtre au second degré pour un  
2 homicide et qu'il allait plaider. Et, alors il aurait cette peine  
3 réduite et aussi aurait du temps purgé.

4 Et c'était en fait à ce moment-là que d'autres  
5 membres de la famille se sont impliqués et même si j'avais agi  
6 comme responsable pour tous pendant des années, il y a une  
7 personne qui a dit : « Je veux juste en finir avec ça pour mon  
8 parent »; et alors, cette personne, qui pendant tout ce temps  
9 n'avait pas pris part au processus, parce que c'est la seule  
10 chose que la Couronne avait besoin d'entendre, ils avaient juste  
11 besoin d'entendre ça de quelqu'un, alors ils ont pris ce  
12 plaidoyer, tandis que quand j'ai parlé à... Vous savez, les  
13 enfants étaient plus vieux à ce moment-là, et quand il en a  
14 discuté, on s'est mis d'accord qu'on voulait garder l'accusation  
15 la plus grave possible.

16 Et essentiellement, les désirs des enfants sont  
17 passés derrière la déclaration que ce seul membre de la famille a  
18 faite. Et alors, il a reçu une condamnation vraiment légère, vous  
19 savez. C'était... Il est dehors maintenant. Désolée, mon  
20 esprit... Je l'imagine en train de marcher dans la rue à Ottawa  
21 et d'être frappé par un autobus maintenant... Pas que je voudrais  
22 que ça lui arrive... Mais il est en liberté et on a, en fait,  
23 reçu une lettre de Service correctionnel Canada, et je pense que  
24 la date est le 27 février.

25 À partir du 27 février, il ne sera même plus en

1 libération conditionnelle ou quelque chose comme ça. Il sera  
2 libre et innocenté de toutes les accusations. Il devra donner un  
3 échantillon d'ADN, ne pas posséder de fusil pendant dix ans, des  
4 choses comme ça, mais... ouais. Il a fini.

5                   Alors, s'il retourne dans le système judiciaire  
6 pour quoi que ce soit qui lui vaut une condamnation, ils  
7 aviseraient alors ceux d'entre nous qui sont enregistrés auprès  
8 de Service correctionnel Canada.

9                   LA COMMISSAIRE QAJAQ ROBINSON : Et ces retards  
10 causés par le fait qu'il ait renvoyé son avocat, est-ce qu'il a  
11 dû embaucher ses propres avocats ou était-ce des avocats de  
12 l'aide juridique?

13                   MME JANET BREWSTER : Il a eu de l'aide  
14 juridique durant tout le processus, et je crois qu'il a utilisé  
15 l'aide juridique chaque fois qu'il a été accusé. Et il n'a pas  
16 juste été accusé d'agression contre Sylvia, comme c'était une vie  
17 entière d'agression envers les gens.

18                   Vous savez, un de mes oncles est agent de la  
19 GRC. Et la nuit du mariage de Pat avec quelqu'un d'autre, il l'a  
20 tellement battue, que quand mon oncle a répondu à l'appel, il  
21 n'arrivait pas à reconnaître la femme et c'était sa nuit de  
22 noces. Et alors, il a comme sucé, vous savez, le système public  
23 un certain nombre... pendant des décennies et des décennies, et,  
24 vous savez, je veux juste...

25                   On a apporté quelques photos et il y a beaucoup

1 de photos de Sylvia vraiment comme une jeune fille. Il y a une  
2 photo d'elle debout dans le cadre de porte de la salle de bain à  
3 Akaitcho Hall, où elle restait à Yellowknife, et c'est quand  
4 Sylvia a rencontré Pat.

5                   Une journée où il faisait chaud, Sylvia est  
6 allée manger une crème glacée, et il était littéralement le  
7 monstre qui a offert de la crème glacée à l'enfant, et c'était en  
8 fait le même été que mon amie, Andrea, et moi avons souvent fait  
9 de l'autostop à Long Lake et, vous savez, on partait et  
10 parfois... Je me rappelle une fois, sa mère, l'amie d'Hilda nous  
11 a embarquées et nous a reconduites chez Hilda, et je pense qu'on  
12 avait huit et neuf ans, et c'était les années 1970, et les  
13 enfants montaient dans les voitures d'étrangers à Yellowknife.  
14 Ils allaient en promenade quand il faisait chaud et c'était OK,  
15 vous savez, on était corrects. On n'était pas blessés, et il a  
16 ciblé Sylvia et l'a amenée, vous savez, en promenade et pourquoi  
17 est-ce qu'elle n'aurait pas dit oui? Tout le monde veut aller se  
18 baigner quand il fait chaud à Yellowknife.

19                   Et alors, ça a commencé, des années et des  
20 années de harcèlement et de manipulation de Sylvia, et elle  
21 aurait... Vous savez, elle en est sortie assez longtemps pour  
22 avoir d'autres relations et avoir ces beaux enfants et un mariage  
23 avec, vous savez, un gars vraiment incroyable, Dave, et il  
24 trouvait toujours le chemin du retour dans sa vie. Et c'est en  
25 partie parce que ça revient à ce que je disais plutôt sur les

1 agressions sexuelles pendant l'enfance, vous savez, quand les  
2 enfants sont agressés, ce qui arrive c'est que vous devenez une  
3 cible pour la vie.

4                   Je me rappelle quand j'avais 16 ans et que je  
5 marchais vers la maison durant l'heure de pointe après ma journée  
6 de travail d'été, et plus de 120 personnes klaxonnaient,  
7 descendaient leur fenêtre, me criaient des obscénités. J'étais  
8 une enfant de 16 ans qui retournait à la maison après son emploi  
9 d'été et ces hommes me voyaient comme une cible potentielle. Cet  
10 été-là, j'ai fait du porte-à-porte pour une compagnie et  
11 tellement souvent, j'entendais quelqu'un siffler et je me  
12 retournais et regardais, et il y avait un homme qui s'exposait  
13 devant moi ou j'entendais quelqu'un siffler et il y avait un  
14 homme qui me suivait.

15                   C'est arrivé à... mes amies, toutes mes amies  
16 autochtones, ont cette expérience commune aussi dans ce, vous  
17 savez, ce contexte, dans le sud. On était des proies. Et  
18 l'expérience de Sylvia était qu'elle est tombée dans ce cycle  
19 avec Pat, qui l'a tuée, et même si on l'avait... Parfois, c'est  
20 un genre de choc pour moi de penser que je suis plus vieille que  
21 Sylvia.

22                   Elle n'a jamais eu la chance de, vous savez,  
23 vieillir jusqu'à la quarantaine et de devenir grassouillette  
24 comme le devient souvent une femme dans la quarantaine. Et  
25 c'était parce qu'il l'a vue sur ce... Il l'a vue cette belle

1 enfant ce jour-là, et, vous savez, et si l'univers avait mis  
2 quelqu'un d'autre dans cette vision? Je ne voudrais même pas ça  
3 parce qu'il y aurait une autre famille assise ici.

4 LA COMMISSAIRE QAJAQ ROBINSON : J'ai une autre  
5 question sur le processus judiciaire. Je voulais juste comprendre  
6 et m'assurer que c'était clairement compris. La Couronne a  
7 procédé au procès et déposé des éléments de preuve d'accusation  
8 de meurtre au second degré en fin de compte. Est-ce exact?

9 MME JANET BREWSTER : Oui.

10 LA COMMISSAIRE QAJAQ ROBINSON : Et c'était  
11 après que la Couronne a déposé tous les éléments de preuve et  
12 qu'il a renvoyé son avocat, et c'était avant que la défense  
13 dépose des éléments de preuve que la réponse à l'accusation pour  
14 homicide a été accueillie?

15 MME JANET BREWSTER : Alors, il n'a jamais eu à  
16 témoigner. Il n'a jamais eu à répondre à des questions sur ce  
17 qu'il a fait à Sylvia pendant, vous savez, presque 30 ans. 26  
18 ans... 26 ans, je crois. Alors, il n'a jamais eu à être  
19 responsable et, en fait, ce qu'il a fait était... Vous savez,  
20 quand on a fait nos déclarations sur l'impact sur la victime, ils  
21 sont partis et revenus et, essentiellement, il a utilisé nos  
22 déclarations sur l'impact sur la victime pour peindre comme une,  
23 vous savez, une histoire d'amour d'une vie entière entre eux qui  
24 était, vous savez, un énorme mensonge, et c'était... Son avocat a  
25 lu ça à haute voix. Je crois qu'il a peut-être terminé une

1 mineure en anglais. Il l'a très bien écrit.

2 Et alors, on n'a jamais eu l'occasion d'avoir  
3 un dialogue avec lui, de le tenir responsable, et c'est vraiment  
4 un... C'est une partie intrinsèque de notre identité inuite,  
5 d'être capable de parler à quelqu'un qui a fait quelque chose de  
6 mal et d'être capable de lui dire la façon dont ça affecte les  
7 gens autour de lui et de l'obliger à répondre à ça, vous savez,  
8 avoir une occasion de se réconcilier.

9 Nous tous, pendant très, très longtemps, et  
10 certains encore, portons une colère très profonde et non réglée  
11 envers lui. Je lui ai juste souhaité d'être frappé par un  
12 autobus, ce qui est tellement loin de ce que je suis. Et ça...  
13 Vous pouvez goûter ça, vous savez. Quand vous y pensez, vous  
14 pouvez goûter ce que cette colère fait, et ce que ce traumatisme  
15 fait est qu'il change la façon dont vous pensez et bougez dans le  
16 monde et dans les relations.

17 Et ça se transmet aux autres relations ou  
18 autres blessures perçues ou une petite déclaration ou un petit  
19 argument explose tout d'un coup en quelque chose d'énorme parce  
20 que vous avez cette douleur et cette colère non réglées envers  
21 quelque chose que quelqu'un... qu'il a fait.

22 Ça ressort et, vous savez, Jayko était... Je  
23 suis très fière que Jayko se soit levé aujourd'hui et ait parlé  
24 de la façon dont il est devenu un agresseur et a été accusé,  
25 parce que ce qu'il me démontre, c'est qu'il prend la

1 responsabilité de ses actions et essaie de comprendre et d'avoir  
2 une bonne compréhension, une meilleure compréhension, d'où  
3 viennent ces actions, et ça me dit qu'il peut traverser ça, et il  
4 a mon appui; il a notre appui.

5 Et je pense qu'aujourd'hui, il a gagné le  
6 soutien de notre communauté, et c'est ce qu'on nous apprend en  
7 grandissant. Il est un Inuit qui s'est tenu debout comme un Inuit  
8 le devrait.

9 LA COMMISSAIRE QAJAQ ROBINSON : Vous avez en  
10 fait... Une autre question. Est-ce que ça vous a déjà été  
11 expliqué? Je veux dire, la Couronne a procédé à des accusations  
12 de meurtre au second degré, alors je peux conclure qu'il y avait  
13 un motif de croire qu'il y avait suffisamment d'éléments de  
14 preuve indiquant qu'il a eu l'intention de la tuer. Quel était le  
15 changement et pourquoi... Est-ce qu'on vous a expliqué pourquoi  
16 alors un homicide a été accueilli? Parce qu'un homicide signifie  
17 légalement qu'il n'y avait pas d'intention de tuer, mais la mort  
18 est survenue, tandis que le meurtre au second degré n'était pas  
19 prévu ni prémédité, mais il y avait une intention de tuer ou une  
20 négligence là. Est-ce que ça vous a déjà été expliqué comment  
21 c'était légalement justifié ou comment les éléments de preuve  
22 soutenaient ça?

23 MME JANET BREWSTER : OK, alors ce qu'on sait,  
24 c'est que Pat a appliqué pendant longtemps une pression continue  
25 sur le cou de Sylvia, probablement de derrière, et la raison pour

1 laquelle ils savaient que c'était long et continu est parce qu'il  
2 y avait un certain nombre de fractures subies, et le bleu qui  
3 était sur son cou montrait qu'il avait changé de position.

4 Et la façon que le coroner l'a expliqué, c'est  
5 que quand quelqu'un serre et... Si on le fait tous maintenant,  
6 comme si vous serrez votre poing aussi fort que vous le pouvez,  
7 que vous exercez cette pression et vos muscles deviennent affamés  
8 et fatigués, et les points de pression sur vos mains deviennent  
9 fatigués, alors pour relâcher... pour soulager cette fatigue,  
10 vous changez de position et serrez encore, pas vrai?

11 Et alors, c'est comme ça que ça a été expliqué  
12 qu'il a pris la vie de Sylvia, que ce n'était pas... que ça n'a  
13 pas juste pris 30 secondes, et j'ai l'impression que c'était  
14 comme sept minutes ou quelque chose comme ça, mais la durée...  
15 C'était peut-être trois, en fait... Mais la durée m'échappe en ce  
16 moment.

17 Et alors, on sait qu'il y avait une intention,  
18 pas vrai? L'argument de Pat était qu'il ne se rappelle pas, alors  
19 ce qu'il a dit c'est que... Alors, il n'a jamais admis être  
20 coupable. Ce qu'il a dit est que pour autant qu'il se souvienne,  
21 ils étaient les seules personnes là, qu'il a perdu conscience,  
22 saoul, et qu'il ne se rappelle pas de Sylvia en train de mourir,  
23 mais parce qu'ils étaient les seules personnes là, que c'est  
24 probablement lui qu'il l'a fait.

25 Et alors, je pense que c'est comme ça que les

1 procureurs ont été capables de, comme, réduire à un homicide un  
2 meurtre au second degré, même s'il a été montré, que les éléments  
3 de preuve montraient, qu'il a fait un long et, vous savez, très  
4 grand effort pour étouffer Sylvia. Il a arrêté son souffle. Il a  
5 arrêté la circulation sanguine vers son cerveau. Il a fait ça. Et  
6 son argument d'être inconscient saoul leur a permis de faire ça.

7  
8 Et je crois, aussi, selon ce que je me  
9 rappelle, il y avait une préoccupation, la Couronne, les  
10 procureurs avaient des préoccupations importantes concernant le  
11 temps écoulé entre l'accusation, l'accusation initiale, et ils  
12 avaient l'impression qu'ils devaient procéder aussi rapidement  
13 que possible afin d'assurer une condamnation alors... Vous savez,  
14 ça démontre aussi vraiment sa manipulation de... Pat j'espère que  
15 tu écoutes ou regardes parce que je veux juste te faire savoir  
16 qu'on sait ce que tu as fait. Je sais ce que tu as fait.

17 LA COMMISSAIRE QAJAQ ROBINSON : Nous avons vu  
18 quelques photos et j'aimerais vraiment... Je n'ai pas d'autres  
19 questions. Merci d'avoir répondu aux questions. À moins qu'il y  
20 ait autre chose que vous aimeriez ajouter, ça serait vraiment  
21 merveilleux si vous pouviez expliquer les photos.

22 MME JANET BREWSTER : D'accord. Oui, j'en serais  
23 heureuse.

24 Alors, c'est Sylvia à Akaitcho Hall, parfois  
25 connu sous le nom d'« Akaitcho Hell ».

1 LA COMMISSAIRE QAJAQ ROBINSON : Qui était un  
2 pensionnat...

3 MME JANET BREWSTER : Ouais, c'était là où les  
4 enfants de Kitikmeot, Kivalliq et d'une partie de l'Arctique de  
5 l'Ouest allaient à l'école à Yellowknife, et ils restaient à  
6 Akaitcho Hall. Et ouais. C'est elle là.

7 C'est Jayko accroupi et Ashevak. J'ai inclus  
8 ces photos parce que je voulais juste vous montrer cet enfant,  
9 ces enfants, qui ont dû apprendre la mort de Sylvia, et peut-être  
10 la raison pour laquelle mon lait a diminué ce jour-là que... Vous  
11 savez, ces beaux enfants qui devraient être dehors en train de  
12 jouer et d'avoir du plaisir étaient... C'était, je pense, une  
13 semaine après qu'on soit revenu des funérailles de Sylvia, alors  
14 c'est les enfants qui portent maintenant le traumatisme d'avoir  
15 perdu Sylvia.

16 Ici, ils mangent des qunguliits. C'est des  
17 feuilles très surettes que vous ramassez au sol, et je pense que  
18 c'est en juillet, alors ils sont comme les plus surettes là.  
19 Alors, j'avais l'habitude de toujours les leur faire goûter et de  
20 prendre des photos. Jayko et Ashevak.

21 Alors, Ashevak est mon... Je l'appelle mon fils  
22 du milieu maintenant. Il était mon bébé à ce moment-là.  
23 Maintenant, on a Miles, qui a 12 ans, il est plus vieux que ces  
24 garçons à ce moment-là, mais aussi mon plus jeune fils s'appelle  
25 en fait Angutti, d'après le frère d'Aya (transcription

1 phonétique).

2 Et vous savez, nos noms sont tellement  
3 importants pour nous dans nos relations, dans nos vies, nos noms  
4 inuktitut, et ils sont une façon importante de créer des liens à  
5 vie et des expériences et des attentes de vie. Par-dessus tout,  
6 les gens s'attendent toujours à ce que nous ayons un bon  
7 comportement pour honorer le nom qu'on porte.

8 C'est Sylvia. C'était à... Et ma grand-mère,  
9 Nipisha, est coupée de cette photo malheureusement, mais c'était  
10 une photo de ma petite tatie Sylvia avec ma grand-mère à son  
11 chalet à Middle Lake à Taloyoak. Et voici Sylvia probablement à  
12 Akaitcho Hall. J'ai pris ça à... Bernadette me regarde aller, je  
13 sais d'où ça vient... J'ai eu ça de la page Facebook de  
14 Bernadette, en fait.

15 Le jour après la mort de Sylvia, je me suis  
16 réveillée après avoir rêvé de mon grand-père, Ernie, connu sous  
17 le nom de Tusaaji. Mes grands-parents, Ernie et Nipisha, dans mon  
18 rêve, marchaient sur une colline, et c'était une colline sur le  
19 chemin vers Middle Lake, et au fur et à mesure qu'ils... Ils  
20 s'éloignaient de moi et au fur et à mesure qu'ils approchaient du  
21 sommet, Sylvia montait la colline dans l'autre direction et ils  
22 l'ont chacun prise par la main et ont continué à marcher sur la  
23 colline.

24 Et alors, c'est mon grand-père avec son bébé,  
25 Sylvia. Sylvia et Josie. Elle avait de si beaux cheveux dans les

1 années 1970. Elle était tellement un beau, drôle et fort rire et,  
2 vous savez, si elle faisait son rire, elle pouvait... La  
3 prochaine fois qu'elle vous verra, elle vous dira : « jitha aya »  
4 (transcription phonétique) et, alors, juste de se rappeler ce qui  
5 l'avait fait rire, elle vous fera rire et revivre le moment  
6 encore et encore.

7                   Pendant longtemps, quand on était enfants, on  
8 n'avait pas nécessairement accès à un véhicule. Et alors, on se  
9 retrouvait à marcher de notre communauté à nos camps familiaux,  
10 une place appelée Middle Lake que j'ai mentionnée, et même si  
11 j'ai aussi pris ça sur le Facebook de Bernie, ça ressemble à une  
12 photo de Sylvia en train de marcher vers Middle Lake. Et encore,  
13 c'est à peu près à l'âge où elle a rencontré pour la première  
14 fois l'homme qui l'a assassinée, cette enfant.

15                   Sylvia et Danielle. Danielle était une petite  
16 enfant sauvage et est encore aussi petite que sa mère. Ce petit  
17 enfant a tellement de poils au visage maintenant. C'est David et  
18 Sylvia et ils ont l'air d'être dans la tente à Middle Lake. Elle  
19 était une très bonne mère aimante et attentionnée. Elle, vous  
20 savez... Ça serait drôle de la voir en train de porter ses  
21 enfants partout parce qu'elle était tellement petite, et ils  
22 avaient tous l'air tellement grands à côté d'elle, mais elle  
23 pouvait vraiment les empaqueter pendant des kilomètres.

24                   C'est Sylvia, David, Amanda. Ouais, le bébé est  
25 Danielle, et Amanda, qui... On t'aime Amanda. Amanda ne pouvait

1 pas venir. Elle voulait vraiment venir. Et, vous savez, on était  
2 tous constamment en contact au cours des dernières semaines avant  
3 de venir ici, et Amanda est à la maison avec... Elle prend soin  
4 de... En fait, le fils de Dave, Grey, et son propre fils et sa  
5 propre fille maintenant.

6 M. DAVID RITCHIE : Histoire drôle, mon père a  
7 encore cette glacière.

8 MME JANET BREWSTER : David vient juste de dire  
9 que son père a encore cette glacière. Alors ça, Jayko et Danielle  
10 et Sylvia chez Anaanak, chez notre... Alors, certains des membres  
11 de notre famille ont vraiment grandi en étant très proches de nos  
12 grands-parents qui sont... Comme la plupart des gens le savent,  
13 les grands-parents sont *anaanatsiaq* et *ataatasiaq*, mais on est...  
14 Certains d'entre nous ont eu la chance de grandir en étant  
15 tellement proches d'eux qu'ils les appellent *anaanak* et *ataatak*.

16 C'est ça. On aime tellement Sylvia, et on  
17 l'aime tous les jours, et on veut juste vous remercier de l'aimer  
18 assez pour nous avoir ici. Merci.

19 Me LILLIAN LUNDRIGAN : Merci, Janet, Danielle,  
20 David, Jayko. Qujannamiik. Cela conclut l'histoire de Janet sur  
21 sa tante Sylvia. Qujannamiik.

22 LA COMMISSAIRE QAJAQ ROBINSON : Je veux  
23 simplement tous tellement vous remercier. Je vais lever la séance  
24 pour 15 minutes, et j'ai quelques cadeaux pour vous. Je vais  
25 déposer le micro.

1 - La séance est suspendue à 11 h 16.

2 - La séance reprend à 13 h 34.

3 - Pièces (code : P01P11P0301)

4 Pièce 1 : Dossier contenant 13 images  
5 numériques affichées au cours du témoignage  
6 public du témoin

7 Pièce 2 : Motifs de la condamnation, R. c.  
8 *Anablak*, 2008 NUCJ 9

9

10 **Audience n° 3**

11 **Témoin : Susan Aglukark**

12 **Devant la commissaire Qajaq Robinson**

13 **Avocate de la Commission : Fanny Wylde**

14 Me FANNY WILDE : Bonjour, Madame la Commissaire  
15 Robinson, j'aimerais vous présenter notre prochain témoin, Susan  
16 Aglukark, qui est ici pour raconter son histoire en tant que  
17 survivante de la violence. Avant de la laisser partager son  
18 histoire, j'aimerais demander à M. le greffier de procéder à  
19 l'assermentation du témoin. Elle voudrait prêter serment avec la  
20 Bible.  
21 Bible.

22 SUSAN AGLUKARK, Déclaration solennelle

23 MME SUSAN AGLUKARK : Merci, Monsieur Zandberg.

24

25 Me FANNY WILDE : Alors, Susan, peut-être est-ce  
26 qu'on pourrait présenter votre système de soutien? Alors je vais

1 donner le micro à chacune d'elles afin qu'elles puissent se  
2 présenter.

3 MME ESTHER POWELL : Esther Powell.

4 MME LILLIAN LUNDRIGAN : Lillian Lundrigan.

5 MME BARBARA TUKTUK : Barbara Tuktuk

6 (transcription phonétique).

7 MME MONICA UGJUK : Monica Ugjuk.

8 MME HANNAH BINO : Hannah Bino (transcription  
9 phonétique).

10 Me FANNY WYLDE : Merci à vous toutes. Alors,  
11 Susan, vous pouvez vous présenter à la commissaire Robinson et  
12 juste raconter ce que vous avez à raconter aujourd'hui à la  
13 commissaire.

14 MME SUSAN AGLUKARK : Je vais m'exprimer en  
15 anglais, mais aussi faire honneur à ma langue inuktitut.

16 (S'exprime en inuktitut.)

17 DÉCLARATION DE MME SUSAN AGLUKARK :

18 MME SUSAN AGLUKARK : C'est la première fois  
19 depuis la dernière fois, et la dernière fois était la seule fois  
20 que j'ai partagé mon histoire. J'ai bien réfléchi et quand vous  
21 mettez ça de côté, vous mettez ça de côté et vous continuez votre  
22 vie. Et vous le faites.

23 Je crois au travail que vous faites,  
24 Commissaire Qajaq Robinson, et vous tous.

25 (S'exprime en inuktitut) parce que les

1 agressions sexuelles envers les enfants est une île, et je veux  
2 raconter l'histoire depuis le début, et je vais la partager comme  
3 un récit parce que je ne veux pas oublier un détail, les détails  
4 dont je ne veux pas me rappeler. Je vais admettre ceux qui ont  
5 des effets à long terme pour toujours. Je vais partager.

6           La plus grande ironie, il devrait être là. Je  
7 ne pleure pas sur mon sort. Je pleure parce que j'ai appris mardi  
8 qu'il avait encore été accusé. Après 25 ans dans cette  
9 communauté, combien encore... Rien n'a changé. Et ma culpabilité  
10 est que j'ai fait ce que j'ai pu. J'ai fait ce que j'ai pu il y a  
11 25 ans, et il a encore été accusé. Un membre de sa propre  
12 famille.

13           Je n'allais pas faire ça cette semaine. J'ai un  
14 autre travail à faire, mais (s'exprime en inuktitut) quand j'ai  
15 entendu ça. Ce n'est pas juste une violation du corps, c'est une  
16 violation continue pour toujours de l'esprit et du cœur et de  
17 votre vie. (S'exprime en inuktitut). L'ironie de l'ironie est  
18 qu'il a pris des photos et, ici, on est filmé. Et je ne peux même  
19 pas demander qu'il ne regarde pas. Personne ne peut garantir  
20 qu'il ne regarde pas maintenant en prenant un plaisir morbide à  
21 regarder ça. Mais tu n'as pas gagné. Norman Ford, tu n'as pas  
22 gagné. Pas maintenant. Jamais. (S'exprime en inuktitut), et  
23 aucune excuse ne pardonne tes actions. (S'exprime en inuktitut.)  
24 Maintenant, la communauté sait (s'exprime en inuktitut) et ce que  
25 tu as fait. Cette salle pourrait être remplie de tes victimes

1 seulement. Tellement d'enfants innocents dans cette communauté  
2 seulement. Norman Ford. (S'exprime en inuktitut.)

3 Je suis une survivante. Et je sais que dans  
4 plusieurs cas de violence en général, surtout contre les femmes  
5 et les enfants, les jeunes filles, les agresseurs ont eux-mêmes  
6 été victimes de violence et d'agression sexuelle sur des enfants.  
7 On a appris ça par l'entremise de la Commission de vérité et  
8 réconciliation, beaucoup, beaucoup de générations.

9 Je ne dis pas ça pour défendre les  
10 comportements ou ces personnes, pour que dans le cadre de ce  
11 processus on suive toutes les étapes qui ont mené à des  
12 comportements comme ça. On doit suivre les traumatismes  
13 générationnels. Un programme ne va pas guérir un ensemble de  
14 victimes. Beaucoup, beaucoup de programmes sur plusieurs,  
15 plusieurs années.

16 Je suis une survivante d'agression sexuelle sur  
17 des enfants. J'avais huit ou neuf ans quand un homme adulte, un  
18 ami d'une famille, a appelé à la maison. On vivait en face de  
19 chez lui, et on était chez nous. Ma sœur et moi, on gardait. Des  
20 enfants innocents qui jouaient. Et le téléphone a sonné et il a  
21 dit à l'autre bout du fil : « Il y a un cadeau ici pour ta mère  
22 et ton père. Pourquoi est-ce que tu ne viendrais pas pour le  
23 récupérer? Peut-être qu'ils aimeraient revenir à la maison et  
24 avoir un cadeau. » Et quand on est enfant, ça a l'air génial.  
25 Aller chercher un cadeau pour vos parents, une surprise.

1                   Alors j'ai traversé chez lui. Je suis entrée.  
2 Quand j'ai été à l'intérieur, il a passé son bras et il a barré  
3 la porte. Et je dois suivre tous les événements comme ils se sont  
4 passés parce que ça suit le processus d'une dépression nerveuse.  
5 C'est le déclencheur, le clic d'une serrure, parce que j'ai su à  
6 ce moment-là que j'étais en danger, mais je n'avais aucun  
7 contrôle. Il n'y avait rien que je pouvais faire. Il a mis sa  
8 main et il a commencé à m'éloigner doucement de la porte. Il m'a  
9 conduite et a dit que le cadeau est dans sa chambre. M'a conduite  
10 le long du corridor et dans la chambre, et il a fait ce qu'il a  
11 fait. Je n'ai pas à aller dans les détails.

12                   Du clic de ça et depuis ce moment, pendant plus  
13 de 30 ans, j'ai vécu dans un état second. (S'exprime en  
14 inuktitut.) On développe des habitudes. Mes mains se ferment,  
15 tremblent tout le temps depuis ce moment-là. Mes pieds tremblent  
16 tout le temps. Mes jambes tremblent tout le temps. J'ai des  
17 migraines parce que je crispe ma mâchoire, et je ne sais pas que  
18 je le fais jusqu'à ce que ma mâchoire soit fatiguée. Mes épaules,  
19 mon cou, mes dents, toujours tendus. 30 ans. J'ai toujours le  
20 sentiment d'être observée. Je déteste marcher devant les gens  
21 parce que je pense que quelqu'un me regarde tout le temps.

22                   Huit ans et c'est juste une partie. Dans le  
23 cadre de l'agression sexuelle, il a pris des photos. Il a pris  
24 trois photos avec un appareil-photo Polaroid. Je déteste les  
25 appareils-photo Polaroid. Vous pouvez me photographier avec

1 n'importe quoi, sauf un appareil-photo Polaroid. Je déteste le  
2 divertissement. Je vais chanter pour vous. Je ne vais pas vous  
3 divertir. Divertissement, je le lie à lui qui me pose pour  
4 prendre ses photos. Je le divertissais et ses sales besoins,  
5 exposée.

6                   À cause de ces photos et depuis plus de 30 ans,  
7 j'ai des sueurs nocturnes. Je saute au milieu de la nuit quand je  
8 sens quelque chose ou quelqu'un qui me regarde, et je commence à  
9 m'envelopper fermement dans les draps. Et même s'il fait chaud,  
10 je vais m'envelopper dans un drap et me mettre en boule. Je ne  
11 veux pas sentir que quelqu'un me regarde. Depuis plus de 30 ans,  
12 je vis avec ça.

13                   Quand j'ai été très occupée par ma carrière, et  
14 qu'on passait beaucoup de temps dans des chambres d'hôtel, j'ai  
15 pris l'habitude d'inclure dans ma trousse de voyage une grosse  
16 épingle de sûreté, et dans chaque chambre d'hôtel, j'épinglais  
17 les rideaux pour être certaine qu'il n'y aurait pas de lumière  
18 qui entre, parce que s'il y a de la lumière qui entre, il peut me  
19 voir. Et pendant les premiers temps, je mettais une serviette  
20 dans le bas de la porte. S'il y a de la lumière qui entre, il  
21 pourrait me voir. Je ferme encore toutes les portes de garde-robe  
22 avant de me coucher, juste au cas qu'il puisse me voir à cause de  
23 ces photos.

24                   Peu de temps après que ça se soit passé, on a  
25 déménagé à Arviat, alors je l'ai mis dans le fond de mon esprit.

1 Quand vous êtes un enfant, vous continuez votre vie. À peu près  
2 12 ou 13 ans plus tard, je suis retournée ici à Rankin. J'ai  
3 trouvé un emploi, à l'école secondaire Ilianniarvik, en 1990. Et  
4 je vivais ici depuis un certain temps, quand j'ai reçu une  
5 demande de témoignage contre lui, et j'ai eu l'impression que...  
6 Je ne pensais pas à ça jusqu'à ce moment-là, et j'ai alors  
7 réalisé qu'après 12, 13 ans, il a continué ça. Je ne savais rien  
8 des pédophiles et des prédateurs après ce qui m'était arrivé.

9                   Alors 12, 13 ans plus tard, je vis ici à  
10 Rankin, et je reçois cette demande de donner ma déclaration parce  
11 qu'il avait été accusé. Et je l'ai fait. Et même si la méthode  
12 très méthodique de la GRC était et est toujours une méthode  
13 effective, j'ai été chanceuse. J'ai eu un très bon agent de la  
14 GRC qui a pris ma déclaration, et ma sœur...

15                   C'est après... Jusqu'à ce moment-là, je pense  
16 qu'on a espoir, je crois, que quelque chose pourrait changer, que  
17 quelque chose va changer. C'est juste après avoir donné ma  
18 déclaration que j'ai vécu un fort sentiment d'isolement. Il y  
19 avait des limites à ce que ma famille pouvait faire pour moi,  
20 mais il n'y avait aucun soutien dans ce temps-là. En 1990, il n'y  
21 avait nulle part où aller. À qui est-ce que je dois parler? Je ne  
22 pouvais pas aller à l'église parce qu'il allait à la même église,  
23 et il y avait une trahison là. Ils l'ont choisi comme moi. Mais  
24 dans mon esprit, je me disais qu'on ne peut pas avoir les deux.  
25 Et je me sentais coupable de demander à l'église de choisir.



1 tremblement s'est empiré. L'hypersensibilité à ce qui m'entoure.  
2 Est-ce que vous êtes une menace? Est-ce que vous êtes une menace?  
3 Est-ce que vous me détestez? Qu'est-ce que vous allez me dire? Ce  
4 n'est plus ta communauté. Tu n'as plus ta place ici. Crise  
5 d'anxiété. Et le plus gros pour moi était la confiance. En qui  
6 est-ce que tu as confiance dans la communauté? À qui vas-tu  
7 parler? Tout le monde connaît tout le monde. L'isolement te rend  
8 socialement incompétent. Tu te sens socialement inadéquat parce  
9 que tu es socialement incompétent. Toutes les relations sont  
10 difficiles. Merci mon Dieu pour mes sœurs et mes parents.

11                   Après quelques tentatives et que le processus  
12 judiciaire a finalement commencé, il a été condamné. Il a eu  
13 18 mois et en a purgé le tiers. Moins de temps que ça a pris pour  
14 avoir la condamnation. Et parce qu'on n'avait pas encore le  
15 registre, il n'était pas au registre. Mais je pense... Et je vais  
16 y revenir dans la recommandation... Dans ces communautés en  
17 particulier, il faut renforcer les effets dissuasifs. Il faut  
18 renforcer les condamnations et le temps qu'ils reçoivent. Je ne  
19 sais pas si c'est plus, plus de temps, mais quelque chose doit  
20 changer.

21                   Je suis restée ici à Rankin à essayer de  
22 récupérer ma vie jusqu'à ce qu'il se présente à l'église après  
23 être sorti de prison, et il voulait me serrer la main, et je  
24 savais alors que j'avais perdu la communauté. Pas parce que les  
25 gens ont choisi, mais le système nous a fait choisir. Il le

1 protège plus qu'il protège la victime. Et j'ai dû partir. J'ai  
2 été chanceuse. On m'a offert un contrat d'un an à Ottawa. Et j'ai  
3 pensé, un an, j'ai juste besoin d'un an pour partir un peu, puis  
4 je vais revenir à la maison. Combien ne le font pas?

5                   Disparue. Plusieurs partent, peut-être avec  
6 l'intention de revenir quand ils iront mieux. Et ils  
7 disparaissent parce qu'il n'y avait rien là en place pour eux  
8 pour qu'ils se sentent en sécurité. Les communautés nous forcent  
9 à choisir parce que les systèmes sont faits comme ça.

10                   Je suis une femme adulte. Ça m'a pris beaucoup  
11 de temps pour être à l'aise de dire que je suis une femme.  
12 J'étais piégée quand j'étais enfant. Même dans ma carrière. Mais  
13 je suis une femme adulte. Je suis une femme prospère de toutes  
14 les façons. J'ai une bonne carrière. J'ai un bon mariage. J'ai  
15 une belle famille. J'ai construit ma vie. Je l'ai reprise. Mais  
16 encore, quand je reviens à la maison, *tabunak* (transcription  
17 phonétique) ici à Rankin, je vais être au magasin, au *Northern* ou  
18 à la Coop, et je vais faire attention en marchant dans l'allée.  
19 Je vais regarder rapidement au cas où il serait là. Toujours  
20 regarder derrière moi au cas où il serait là. Plus de 30 ans plus  
21 tard, il est allé en prison un tiers de 18 mois, et je vis encore  
22 avec la peur de me promener dans l'allée au *Northern Store*.

23                   Vous apprenez à construire une vie autour de ce  
24 genre de choses, mais on ne devrait pas avoir à le faire. Il ne  
25 devrait pas être ici. Et ça fait mal de dire ça d'un autre être

1 humain, même maintenant, sachant qu'il a été accusé encore 25 ans  
2 plus tard. Combien d'autres vivent ici et n'ont pas une place où  
3 aller et vivre avec ça? En regardant toujours par-dessus leur  
4 épaule. Et c'était un incident dans ma vie. Beaucoup le vivent  
5 plusieurs fois. Je pense qu'on peut remplir une salle avec ses  
6 victimes. Et ils vivent ici. Il ne doit pas vivre ici.

7                               Alors, comme je l'ai dit, on part. À la  
8 recherche de n'importe quoi d'autre, quelque chose de mieux, peu  
9 importe ce que c'est. Et j'ai fini par avoir une occasion  
10 incroyable. J'ai vécu, comme je l'ai dit, plus de 20 incroyables  
11 années. J'ai vécu une vie qui m'a permis de suffisamment guérir  
12 pour savoir absolument qu'on peut suffisamment guérir, mais j'ai  
13 quelques recommandations.

14                              La première est un système de soutien aux  
15 victimes adapté à la culture ou pertinent. On a de belles  
16 installations de guérison ici, et elles font un travail  
17 incroyable avec les détenus. Rien pour les victimes. Où est-ce  
18 qu'elles vont pour du soutien? Des programmes? Pour chaque  
19 agresseur, il y a au moins cinq victimes. On a besoin d'investir  
20 dans des programmes d'installation égaux, de l'aide, des  
21 installations d'aide professionnelle aux victimes. On a besoin de  
22 plus de centres de guérison. Chaque région devrait en avoir un.  
23 Mais on en a besoin pour les victimes aussi.

24                              Je dis « adapté à la culture » ou « pertinent  
25 de point de vue de la culture », mais notre culture change.

1 Alors, qu'est-ce qu'est la culture? On a besoin d'investir pour  
2 déterminer cette histoire, déterminer cette culture, et de  
3 travailler à partir de là.

4                   Ça doit y avoir une révision majeure de la  
5 façon d'enquêter sur une affaire. La vie ici est différente.  
6 Très, très différente. On vit dans des environnements uniques  
7 incroyables. De beaux endroits. Mais la vie ici est différente.  
8 Notre relation avec un criminel et une victime est différente. La  
9 façon dont on aborde les collectes de renseignements lors d'une  
10 enquête doit être pertinente du point de vue des communautés, du  
11 point de vue des communautés inuites.

12                   Je pense qu'on devrait aussi faire partie du  
13 processus d'enquête, s'ils n'en ont pas déjà un, un groupe  
14 consultatif de la communauté pour donner le bon historique  
15 familial. Je pense que de connaître les familles aide dans  
16 l'investissement pour les victimes, et c'est là que ça devient  
17 difficile pour nous tous, je pense, quand on parle de  
18 réconciliation. Et on sait qu'il y a tellement de générations de  
19 victimes et d'agresseurs. C'est une épidémie.

20                   Inceste. Beaucoup d'agresseurs sont eux-mêmes  
21 des victimes de ce genre d'agression. On doit trouver une  
22 période. Si on l'appelle une période de pardon, je ne sais pas  
23 comment on l'appelle. Mais un moment où un agresseur montre la  
24 volonté de guérir. Et je pense que, pendant un petit moment, on  
25 va devoir... Aussi difficile que ce soit pour moi de le dire...

1 Fournir cette occasion pour qu'ils aient l'occasion de guérir et  
2 de tourner la page.

3 Cela dit, les pédophiles ne guérissent pas. Ils  
4 ne peuvent pas changer. Des prédateurs seront toujours des  
5 prédateurs. Il faut qu'il y ait une ligne claire entre ceux qui  
6 ont une volonté de guérir et ceux qui, on le sait, ne l'ont pas.  
7 Je peux nommer quatre personnes tout de suite qui devraient être  
8 accusées, mais s'en sont échappées parce qu'elles étaient en  
9 position de pouvoir. Et ils sont des prédateurs. Et ils s'en  
10 sauvent. Il faut qu'il y ait une ligne claire jusqu'à ce que nos  
11 communautés soient assez guéries. Et ça va prendre un bout de  
12 temps, je ne sais pas combien, mais une période de pardon servant  
13 à comprendre, peu importe comment on l'appelle. C'est la  
14 situation dans laquelle se trouvent nos communautés. Il y en a  
15 tellement. Probablement tous les jours.

16 Pourquoi? Comment est-ce que les prédateurs  
17 peuvent s'en sortir en purgeant un tiers de leur peine? Pourquoi  
18 est-ce que les victimes et les actes de violence contre des  
19 enfants sont corrects? Je ne comprends pas cette partie de la  
20 loi. Je ne comprends vraiment pas. Je pense qu'on doit regarder  
21 ça, surtout parce que ça touche les enfants autochtones.

22 Renforcez-la d'une façon ou d'une autre. Nos enfants...

23 (s'exprime en inuktitut).

24 QUESTIONS PAR Me FANNY WYLDE :

25 Me FANNY WYLDE : Susan, si vous me permettez,

1 j'ai quelques questions. Quand vous avez dit qu'on vous avait  
2 demandé de fournir une déclaration, est-ce les autorités qui vous  
3 ont contactée ou une autre personne?

4 MME SUSAN AGLUKARK : C'était une autre  
5 personne.

6 Me FANNY WYLDE : Et quand l'homme a été  
7 condamné, vous avez mentionné qu'il avait reçu une peine de  
8 18 mois. Étiez-vous la seule victime dans cette affaire ou il y  
9 avait-il d'autres victimes?

10 MME SUSAN AGLUKARK : Il y avait d'autres  
11 victimes.

12 Me FANNY WYLDE : Et je crois que ma dernière  
13 question serait : Qu'est-ce qui vous a permis d'avancer pendant  
14 toutes ces années, de l'enfance jusqu'à aujourd'hui?

15 MME SUSAN AGLUKARK : Je n'ai pas réussi à  
16 trouver la photo que je voulais partager avec vous. C'était une  
17 photo qui a été prise dans l'immeuble où il vivait, et c'était  
18 juste avant l'agression. Et je me suis vue dans cette photo avant  
19 ce clic. Et, à travers tout ça, on peut retourner à cet endroit.  
20 L'enfant innocent, on ne va jamais le retrouver. Une fois qu'il  
21 est parti, il est parti.

22 Mais c'est ce regard que j'ai toujours essayé  
23 de retrouver. Il y a une innocence là, en retournant à ça. Je  
24 leur ai emprunté l'innocence de mes sœurs. Mes parents ont  
25 toujours cru en quelque chose de mieux pour nous, alors ils nous

1 ont poussés. Je suis toujours chanceuse, je pense. J'ai été très  
2 chanceuse qu'il y ait toujours quelque chose vers quoi tendre. Il  
3 y a toujours quelque chose à essayer d'atteindre, sur lequel  
4 rester concentré. Je pense que c'est ce qui m'a permis d'avancer,  
5 de l'enfance au moment où tout le reste... 1998, c'est quand il  
6 s'est fait prendre.

7 Me FANNY WYLDE : Merci. Je vais maintenant  
8 céder à la commissaire Robinson, si elle a des questions ou des  
9 commentaires.

10 QUESTIONS DE LA COMMISSAIRE QAJAQ ROBINSON :

11 LA COMMISSAIRE QAJAQ ROBINSON : Je vous aime,  
12 vous, votre musique, votre voix, Arctic Rose, votre message au  
13 Nunavut d'espoir et de force et de foi que vous pouvez atteindre  
14 ce que vous visez. (S'exprime en inuktitut.)

15 Par votre musique, votre fondation, je suis  
16 très touchée que vous ayez choisi cette espace pour continuer ça.  
17 (S'exprime en inuktitut.)

18 Je veux juste dire : croyez les enfants. Ne  
19 choisissez pas. Vous avez raison; il faut s'assurer qu'ils ont  
20 aussi cet espace (s'exprime en inuktitut).

21 Avant de lever la séance, c'est la dernière  
22 audience publique de notre enquête au Nunavut, et je veux vous  
23 remercier d'être, de continuer et de clore notre travail ici. Je  
24 le vois vraiment comme un commencement d'une grande façon. Une  
25 continuation et un commencement de plus. Il ne s'agit pas de



J'ATTESTE QUE J'AI, au meilleur de mes habiletés et compétences,  
transcrit ce qui précède d'un enregistrement.



Jovelle Domanais, transcriptrice judiciaire\*

\*Cette attestation renvoie à la transcription originale en  
anglais.